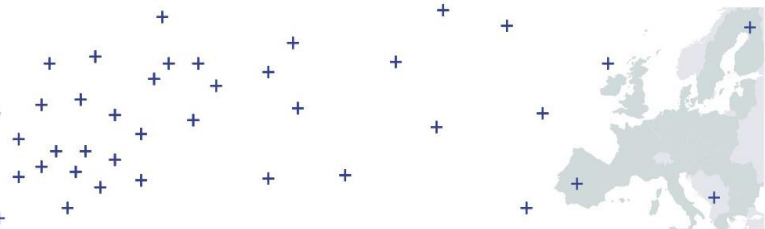




Erasmus+

FRANCE

JEUNESSE & SPORT



Fiche d'aide à la lecture du Guide du programme Erasmus+ 2022 Partenariats simplifiés « Sport »

#ERASMUSPLUS
#ERASMUSSPORT

PROGRAMME ERASMUS+

OBJECTIFS DU PROGRAMME ERASMUS+

Erasmus+ est le programme de l'UE qui vise à soutenir le développement éducatif, professionnel et personnel des personnes dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport, en Europe et au-delà. Ainsi, le programme cherche à contribuer à la croissance durable, à l'emploi et à la cohésion sociale et au renforcement de l'identité européenne.

PRIORITES TRANSVERSALES : PRIORITES DU PROGRAMME ERASMUS+

Inclusion et diversité

Le programme Erasmus+ cherche à promouvoir l'inclusion sociale des personnes ayant moins d'opportunités, y compris les personnes handicapées et les personnes issues de l'immigration, ainsi que les personnes vivant dans des zones rurales et reculées, les personnes confrontées à des difficultés socio-économiques ou toute autre source potentielle de discrimination fondée sur le sexe ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle.

Durabilité, environnement et climat

Le programme Erasmus+ vise à sensibiliser aux défis de l'environnement. Les projets doivent être conçus de manière écologique et intégrer des pratiques vertes dans toutes leurs facettes. Cela doit encourager les personnes impliquées dans le projet à discuter et s'informer sur les questions environnementales, à réfléchir à ce qui peut être fait à différents niveaux et trouver des moyens plus écologiques de mettre en œuvre les activités du projet.

Transformations numériques

Le programme Erasmus+ soutient les plans de transformation numérique pour développer les aptitudes et les compétences numériques de toute la population par le biais de programmes et d'initiatives appropriés. Une attention particulière sera accordée à la promotion de l'égalité des genres et l'élimination des différences en matière d'accès et d'utilisation par les groupes sous-représentés. La coopération virtuelle et l'expérimentation de possibilités d'apprentissage virtuel et mixte sont essentielles à la réussite des partenariats de coopération notamment dans le domaine du sport qui lui aussi participe et s'adapte face à la révolution numérique.

Participation à la vie démocratique

Le programme soutient la citoyenneté active à travers le développement des compétences sociales et interculturelles, de l'esprit critique et de l'éducation aux médias.

Les projets doivent offrir des possibilités de participation à la vie démocratique, à l'engagement social et civique, ainsi que la sensibilisation et la compréhension des valeurs de l'Union européenne.

PRIORITES SPECIFIQUES : PRIORITES DU SECTEUR SPORT

La priorité sera donnée aux projets contribuant à la mise en œuvre des politiques européennes pour le sport telles que le plan de travail de l'UE en faveur du sport (2021-2024) ou encore la recommandation du Conseil pour une activité physique bienfaisante pour la santé.

Les priorités spécifiques au secteur du sport sont aussi les suivantes :

- *Encourager les modes de vie sains pour tous*

Cette priorité vise à encourager la mise en œuvre des trois piliers de l'initiative HealthyLifeStyle4All, la mise en œuvre de la recommandation du Conseil pour une activité physique bienfaisante pour la santé, des lignes directrices de l'UE sur l'activité physique.

Cette priorité vise également à soutenir la mise en œuvre de la Semaine Européenne du Sport, la promotion du sport et de l'activité physique comme outils pour la santé ou encore la promotion d'activités favorisant la pratique du sport et de l'activité physique, notamment les jeux et sports traditionnels et le sport intergénérationnel.

- *Encourager l'intégrité et les valeurs du sport*

Cette priorité vise à combattre l'usage du dopage, les matchs truqués et la corruption dans le monde sportif. Elle vise également à améliorer la bonne gouvernance et à promouvoir les valeurs positives du sport.

- *Promouvoir l'inclusion dans et par le sport*

Cette priorité vise à appuyer le développement des compétences dans le sport, soutenir les athlètes dans leur double-carrière, promouvoir la qualité des entraînements et du personnel, promouvoir la mobilité en tant que levier pour améliorer les qualifications et enfin promouvoir l'employabilité à travers le sport.

Combattre la violence, le racisme, toute forme de discrimination et d'intolérance Cette priorité répond à la nécessité de s'attaquer à ces comportements ayant une influence négative dans la pratique du sport et la société en général. Les projets contribueront donc à combattre tout type de discrimination et à promouvoir l'égalité dans le sport, dont l'égalité des genres.

PARTENARIATS SIMPLIFIES

Avec des montants de subvention plus faibles accordés aux organisations, une durée plus courte, des impacts attendus à plus petite échelle et des exigences administratives plus simples par rapport aux partenariats de coopération, les partenariats simplifiés visent à atteindre les organisations moins expérimentées et les nouveaux venus dans le programme et réduire les barrières à l'entrée du programme pour des organisations ayant une plus petite capacité organisationnelle.

CONSTRUCTION DU PROJET

Un projet de partenariat simplifiés comprend quatre étapes :

- 1) La planification (définition des besoins du public-cible, des objectifs et résultats du projet, les formats des activités, le calendrier, etc.)
- 2) La préparation (planification des activités, élaboration du programme de travail, confirmation du groupe cibles des activités envisagées, établissement d'accords avec les partenaires, etc.)
- 3) La mise en œuvre
- 4) Le suivi (évaluation des activités et de leur impact, partage et utilisation des résultats du projet, etc.).

Ces étapes commencent avant même que la proposition de projet ne soit sélectionnée pour le financement. Les organisations participantes et les participants impliqués dans les activités doivent jouer un rôle actif dans toutes ces étapes, améliorant ainsi leur expérience d'apprentissage.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Organisation candidate porteur du projet	Toute organisation publique ou privée établie dans un Etat-membre de l'UE ou dans un pays-tiers associé au programme (voir la section « Pays éligibles » dans la partie A du Guide) , active dans tout domaine de l'éducation, de la formation, de la jeunesse, du sport ou d'autres secteurs socio-économiques.
Organisations partenaires	Toute organisation publique ou privée établie dans un Etat-membre de l'UE ou dans un pays-tiers associé au programme (voir la section « Pays éligibles » dans la partie A du Guide), active dans tout domaine de l'éducation, de la formation, de la jeunesse, du sport ou d'autres secteurs socio-économiques, ou menant des activités transversales à différents domaines.
Nombre d'organisations partenaires	Minimum 2 organisations de 2 Etats-membres de l'UE ou pays-tiers associés sans nombre maximum d'organisations participantes
Durée du projet	Entre 6 et 24 mois En fonction des objectifs du projet et du type d'activités prévues dans le temps
Priorités	Au moins une priorité horizontale, ou Au moins une priorité spécifique au domaine du sport
Lieux des activités	Pays des organisations qui participent au projet Si dûment justifié, au siège d'une institution de l'Union européenne.

MODALITES DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION

Où déposer ?	Après de l'Agence Executive "Education, Audiovisuel et Culture", basée à Bruxelles
Quand déposer ?	Appel à projets annuel unique : Le 23 mars à 17:00 (heure de Bruxelles). Début des projets au premier trimestre 2023.
Comment déposer ?	Candidature électronique https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home

CRITERES DE SELECTION

Pour être prises en considération pour un possible financement, les propositions doivent obtenir au moins 60 points. En outre, elles doivent obtenir au moins la moitié du nombre de points dans chacune des catégories de critères mentionnés ci-dessous.

Pertinence
du projet
(30 points)

La proposition de projet est pertinente par rapport aux objectifs et aux priorités de l'action. En outre, elle est considérée comme hautement pertinente si elle aborde la priorité « inclusion et diversité ».

Le profil, l'expérience et les activités des organisations participantes sont pertinents pour le domaine de la candidature ;

La proposition apporte une valeur ajoutée au niveau de l'UE en renforçant la capacité des organisations à s'engager dans une coopération et une mise en réseau transfrontalières.

Conception et
mise en œuvre
du projet
(30 points)

Les objectifs du projet sont clairement définis, réalistes et répondent aux besoins et aux buts des organisations participantes et de leurs groupes cibles.

Les activités sont conçues d'une manière accessible et inclusive et sont ouvertes aux personnes ayant moins d'opportunités.

La méthodologie proposée est claire, adéquate et réalisable :

- le plan de travail est clair, complet et efficace, incluant des phases appropriées pour la préparation, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et le partage des résultats ;
- le projet alloue des ressources appropriées à chaque activité ;
- le projet propose des mesures pertinentes de contrôle pour garantir que sa mise en œuvre est de haute qualité, achevée dans les délais et dans le respect du budget.

Le projet est conçu de manière inclusive (en s'ouvrant aux personnes ayant moins d'opportunités) et écologique (en intégrant des pratiques vertes) dans toutes ses phases.

Le projet intègre l'utilisation d'outils numériques et de méthodes d'apprentissage pour compléter les activités physiques et pour améliorer la coopération avec les organisations partenaires. De plus, le projet utilise les plateformes en ligne Erasmus+ comme outils de préparation, de mise en œuvre et de suivi des activités du projet.

Qualité du
partenariat et
des modalités
de coopération
(20 points)

Le projet implique une combinaison appropriée d'organisations participantes en termes de profil.

Le projet implique des organisations nouvelles et moins expérimentées dans l'action.

La répartition proposée des tâches démontre l'engagement et la contribution active de toutes les organisations participantes.

La proposition comprend des mécanismes efficaces de coordination et de communication entre les organisations participantes.

Impact et
actions de suivi
(20 points)

La proposition de projet comprend des étapes concrètes et logiques pour intégrer les résultats du projet dans le travail régulier de des organisations participantes.

Le projet est susceptible d'avoir un impact positif sur les participants et les organisations participantes, ainsi que sur la communauté au sens large.

Le projet comprend des mesures concrètes et efficaces :

- pour évaluer les résultats du projet
- pour partager les résultats du projet au sein des organisations du partenariat, ainsi que d'autres organisations, de la société civile et de la communauté au sens large pour promouvoir le financement de l'Union européenne.

PREREQUIS

Considérant que les partenariats simplifiés sont un instrument d'inclusion et d'accès au programme pour les nouveaux venus et les organisations moins expérimentées, la description du projet dans la demande de subvention est simplifiée autour d'objectifs, d'activités proposées et de résultats escomptés.

Ils doivent être clairement liés les uns aux autres et présentés de manière cohérente, avec une chronologie des temps forts.

Les candidats doivent fournir suffisamment d'informations sur le plan budgétaire pour que les évaluateurs puissent apprécier l'adéquation de chaque activité, ainsi que la cohérence de chaque activité avec les autres.

REGLES DE FINANCEMENT

Le modèle de financement proposé consiste en deux montants forfaitaires possibles, correspondant au montant total de la subvention pour le projet : **30 000 EUR ou 60 000 EUR**.

Les candidats choisiront entre les deux montants prédéfinis en fonction des activités qu'ils veulent entreprendre et des résultats qu'ils veulent obtenir.

Ce document n'est pas exhaustif ; il est une aide à la lecture du Guide du programme 2022.

Seul le Guide du Programme en anglais faisant foi.